

Actualiser ses compétences de formateur de Coordonnateurs SPS

Durée Référence

5 jours

2402

35 heures

La sécurité sur les chantiers du BTP, quelle que soit leur taille, dépend pour beaucoup des actions menées par les CSPS, en amont (phase conception) et pendant les travaux (phase réalisation). La compétence de ces CSPS dépend quant à elle, de celle des formateurs qui les ont formés. Cette formation a pour objet d'actualiser les compétences des formateurs de CSPS en exercice, sur le plan réglementaire et juridique, technique, et pédagogique.

Public cible : Maitrise d'ouvrage/Maitrise d'œuvre/CSPS

Objectifs : Actualiser (en tant que formateur de CSPS et en tant que CSPS) ses compétences réglementaires, métier, et pédagogiques pour pouvoir poursuivre l'exercice de cette activité.

Programme :

L'évolution du contexte réglementaire

Le dispositif de formation de CSPS en vigueur :

Les nouvelles obligations des organismes de formation et des formateurs

L'évolution du référentiel de compétences du CSPS

Les modalités de vérification des conditions de candidature des postulants à la formation, et de la maîtrise des prérequis.

Les dispositifs pédagogiques à construire et mettre en oeuvre

- Tronc commun
- Modules spécialisés "Conception" et "Réalisation"
- Module complémentaire "Opérations de niveau 1"
- Formations d'actualisation
- Valorisation de la prévention et de la mission du CSPS

Actualité prévention

Focus sur les nouvelles thématiques principales de la période

Évaluation individuelle des acquis

Elle se fait en continu, par évaluation du résultat des activités réalisées en salle, ainsi que par une épreuve de fin de formation

Effectif maximum : 12 participants

Les +

Durant cette formation, les stagiaires actualisent ou acquièrent également des compétences transversales telles que techniques de prise de parole, méthodes d'argumentation, prévention et gestion des tensions.

Méthodes pédagogiques

Mises en situations professionnelles : veille réglementaire, technique, pédagogique...
Activités individuelles et collectives de mise à niveau et d'acquisition de compétences.

Prérequis / Niveau de connaissance préalable

- Disposer d'une attestation de compétence de formateur de CSPS, et selon les cas, d'une ou des attestation(s) d'actualisation de la formation initiale.

Sanction de stage

Attestation d'actualisation de la formation spécifique de formateur de CSPS